

## ■ www.bourgenbresse.fr

## REGLEMENT

## « Affichage dans le réseau Decaux associatif »

La Ville de Bourg-en-Bresse offre la possibilité aux associations d'annoncer leur événement par l'intermédiaire de campagnes d'affichages sur le réseau « Decaux associatif ».

Un agent de la Ville effectue tous les 15 jours une tournée d'affichage. Ce service est mis gratuitement à disposition des associations sous réserve que les conditions suivantes soient respectées :

- L'événement doit obligatoirement avoir lieu sur Bourg-en-Bresse.
- Avoir déposé 26 affiches en format A3 et portrait (attention tout format supérieur ne sera pas pris en compte) à l'accueil de la Mairie, place de l'Hôtel de Ville, 01000 BOURG-EN-BRESSE et inscrit vos coordonnées sur le registre prévu à cet effet.
- En cas de manque de place, la priorité sera donnée aux associations burgiennes.

## Calendrier prévisionnel pour l'année 2023 :

	Dépôt des affiches	Date d'affichage
JANVIER	Jeudi 29/12 Jeudi 12/01 Jeudi 26/01	Mardi 3/01 Mardi 17/01 Mardi 31/01
FEVRIER	Jeudi 9/02 Jeudi 23/02	Mardi 14/02 Mardi 28/02
MARS	Jeudi 9/3 Jeudi 23/3	Mardi 14/3 Mardi 28/3
AVRIL	Jeudi 6/4 Jeudi 20/4	Mardi 11/4 Mardi 25/4
MAI	Jeudi 4/5 Mercredi 17/5	Mardi 10/5 Mardi 23/5
JUIN	Jeudi 1/6 Jeudi 15/6	Mardi 6/6 Mardi 20/6
JUILLET	Jeudi 29/6 Jeudi 13/7	Mardi 4/7 Mardi 18/7
AOUT	Jeudi 27/7	Mardi 1/8
SEPTEMBRE	Jeudi 31/8 Jeudi 14/9	Mardi 5/9 Mardi 19/9
OCTOBRE	Jeudi 28/09 Jeudi 12/10 Jeudi 26/10	Mardi 3/10 Mardi 17/10 Mardi 31/10
NOVEMBRE	Jeudi 9/11 Jeudi 23/11	Mercredi 14/11 Mardi 28/11
DECEMBRE  HÔTEL DE VILLE BP 90419 01012 Bourg-en-Bresse Cedex	Jeudi 7/12	Mardi 12/12

Le service se réserve la possibilité de modifier le calendrier ci-dessus. Nous vous conseillons donc de **déposer** vos affiches le plus tôt possible afin que ces dernières soient prises en compte en cas de modification du calendrier.

Nous vous invitons également à nous laisser vos coordonnées lorsque vous déposez vos affiches pour qu'en cas de problème, nous puissions vous contacter.

Pour le Maire, le Maire-Adjoint délégué à l'Administration Générale, aux Finances et aux ressources humaines

**Thierry DOSCH**